

Votants : 74

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 28 avril 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 9 mai 2023

COHÉSION SOCIALE INSERTION - CONTRAT DE VILLE - PILIER EMPLOI - APPROBATION DU 1ER PROGRAMME D' ACTIONS 2023

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Françoise BURGAUD, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noémie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Dominique SIX, Ségolène BARDET à Thibault HEBRARD, Yamina BOUDAHMANI à Marie-Paule MILLASSEAU, Christelle CHASSAGNE à Valérie VOLLAND, Nadia JAUZELON à Philippe LEYSSENE, Gérard LEFEVRE à Elmano MARTINS, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGE, Lucy MOREAU à Elisabeth MAILLARD, Rose-Marie NIETO à Florent SIMMONET, Michel PAILLEY à Romain DUPEYROU.

Titulaires absents :

Sophie BROSSARD, Alain CANTEAU, Gérard EPOULET, Christophe GUINOT, Guillaume JUIN.

Titulaires absents excusés :

Annick BAMBERGER, Marcel MOINARD.

Titulaire absente pour départ :

Florence VILLES

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU MARDI 9 MAI 2023

COHÉSION SOCIALE INSERTION - CONTRAT DE VILLE - PILIER EMPLOI - APPROBATION DU 1ER PROGRAMME D' ACTIONS 2023

Madame **Marie-Christelle BOUCHERY**, Déléguée du Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

Vu le Contrat de Ville 2015-2023 signé le 6 juillet 2015 ;

Vu la délibération du Conseil d'Agglomération du 16 décembre 2019 concernant le Protocole d'Engagements Réciproques et Renforcés (PERR), prolongeant le Contrat de Ville jusqu'en 2023

Considérant le comité technique partenarial du contrat de ville du 10 mars 2023,

Dans le cadre de la programmation du pilier Emploi/Développement économique du Contrat de Ville (CDV), année 2023, le comité technique partenarial, réuni le 10 mars 2023 a émis un avis favorable pour plusieurs projets. Il propose d'attribuer des subventions aux associations suivantes, au regard de la cohérence de leurs actions

- **ASFODEP (Association pour la Formation Professionnelle, le Développement de l'Education Permanente)**
 - *« Référente Unique de Parcours »*
- 3 250 €

L'action vise l'accompagnement pour le retour à l'emploi des chômeurs de longue durée, des bénéficiaires du RSA et des jeunes sans qualification, notamment issus des quartiers prioritaires. Cette action s'adresse aux demandeurs d'emploi de longue durée, aux bénéficiaires du Rsa et aux jeunes sans qualification.

Par ailleurs, sont mobilisés les co financements du Conseil Départemental des Deux-Sèvres au titre du Programme Départemental d'Insertion et au titre du FSE pour un montant prévisionnel global de 19 950 euros.

- **MIPE (Mission pour l'Insertion et Pour l'Emploi)**
 - *« Référente Unique de parcours »*
- 13 000 €

L'action vise l'accompagnement pour le retour à l'emploi des chômeurs de longue durée, des bénéficiaires du RSA et des jeunes sans qualification, notamment issus des quartiers prioritaires. Cette action s'adresse aux demandeurs d'emploi de longue durée, aux bénéficiaires du RSA et aux jeunes sans qualification.

Par ailleurs, sont mobilisés les co financements du Conseil Départemental des Deux-Sèvres au titre du Programme Départemental d'Insertion et au titre du FSE pour un montant prévisionnel global de 83 400 euros.

- **AIN (Association Intermédiaire Niortaise)**
« Référente Unique de Parcours » - Plateforme vers l'emploi » 6 500 €

L'action vise l'accompagnement pour le retour à l'emploi des chômeurs de longue durée, des bénéficiaires du RSA et des jeunes sans qualification, notamment issus des quartiers prioritaires. Cette action s'adresse aux demandeurs d'emploi de longue durée, aux bénéficiaires du Rsa et aux jeunes sans qualification.

Par ailleurs, sont mobilisés les co financements du Conseil Départemental des Deux-Sèvres au titre du Programme Départemental d'Insertion et au titre du FSE pour un montant prévisionnel global de 55 471,43 euros.

- **ASFODEP (Association pour la Formation Professionnelle, le Développement de l'Education Permanente)**
« Aider à définir un projet professionnel – Tests Motiva » 5 220 €

L'action, qui s'adresse aux participants du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi), vise à apporter un soutien à la définition du projet professionnel pour des demandeurs d'emploi de longue durée (DELD), des bénéficiaires du RSA et des jeunes sans qualification avec une attention particulière pour les habitants des quartiers prioritaires.

- **ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique)**
« Encourager l'Entrepreneuriat dans les quartiers » 17 500 €

L'action qui s'adresse principalement aux habitants des quartiers prioritaires, porte sur l'accompagnement de l'ensemble du parcours d'un créateur d'entreprise : de la détection jusqu'à la consolidation du projet.

Cette action comprend un temps fort qui vient valoriser ces initiatives, nommée « trophées des quartiers »

Par ailleurs, sont mobilisés les co financements de l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires (ANCT), du Conseil Départemental des Deux-Sèvres, du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine, d'entreprises privées et des produits issus du micro crédit pour un montant prévisionnel global de 82 951 euros.

- **AGE2C (Association de Gestion de l'Ecole de la 2^{ème} Chance)**
« Insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 35 ans sans diplôme et sans qualification » 40 000 €

L'Ecole de la 2^{ème} Chance vise l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 35 ans. Elle repose sur un dispositif de formation par alternance pour les jeunes sortis du système scolaire et/ou sans formation.

Le taux de sorties sur emploi et/ou formation de l'AGE2C du Niortais est à souligner car il atteint 76% en 2022, ce qui est supérieur au niveau national de 61%. Une mobilisation des cofinancements de l'Etat, de la Région Nouvelle Aquitaine, du Conseil Départemental et des fonds européens est envisagée, de manière provisionnelle, à hauteur de 610 646 euros.

Le montant global des subventions proposées ce jour par la CAN est de 85 470,00 €.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Accorde les subventions ci-dessus, énumérées et proposées par le Comité Technique du Contrat de Ville,
- Autorise le Président, ou la Déléguée du Président, à signer les conventions afférentes.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 74

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Marie-Christelle BOUCHERY

Secrétaire de séance

Déléguée du Président